

I Participants:

**Présents:** Jean Hervé Peurière; Lydie Faye; Jean Paul Savattez; Thierry Meunier, Viviane Brunet, Véronique Dallery, Guy Farget, Bruno Pilonchery, Jean Louis Fafournoux, Michel Chaux, Sandy Goutorbe

II Points abordés:

	Objet	nature	Responsable	Observations
1	<b>SITE INTERNET</b> : faire attention aux droits à l'image, enlever les rubriques: informations municipales et produits régionaux. <b>90 % du site est réalisé.</b>	validation	Michel Chaux	
2	<b>BULLETIN MUNICIPAL:</b> répartition des différentes rubriques, les articles des différentes associations arrivent . Chaque responsable doit récolter les écrits et les transmettre pour le 15 novembre.	information, Validation	Michel Chaux	
3	<b>RAPPORT MUTUALISATION SERVICE:</b> le conseil valide le rapport de mutualisation de services, de matériels avec la comcom du PAYS D'URFE	validation	Jean Hervé Peurière	
	<b>CHARTRE ZERO PESTICIDE:</b> 4 pour signer la charte, 7 pour mener une réflexion (contre). La charte ne sera pas mise en place pour le moment.	Validation	Jean Paul Savattez	
5	<b>TARIFS LOCATION SALLE DES FETES:</b> rajouter dans les tarifs de la salle des fêtes : marche, trails, dans la rubrique concours de belote, loto 100€.	information	Jean Hervé Peurière	
6	<b>TARIF CANTINE SCOLAIRE:</b> le conseil valide la hausse du tarif de 5,60 à 5,80 à partir du 1er octobre ( prix du repas payé à la plagnette) . Le conseil valide le prix de 5,65 € de CHAMPOLY.	information	JeanHerve Peuriere	
7	<b>CONVENTION CLUB RUGBY</b> : après lecture de la convention, 2 points attirent l'attention du conseil . (mettre à disposition terrain et moyens mis à disposition) , un éclaircissement sur l'implication de la commune est demandé Pour le moment la convention n'est pas signée.	validation	Guy FARGET	
	<b>REFORME TERRITORIALE</b> : Le conseil devra se prononcer avant le 14 décembre pour aller avec Loire Forez ou Roanne Agglomération.	information Validation	Jean Hervé Peurière	
8	<b>QUESTIONS DIVERSES:</b> . VALIDATION de changement d'un candélabre sur le parking de l'école Suite à la demande du percepteur , Approbation de modifications d'écriture budgétaire . le chemin de Pierre PLate est terminé Suite à une rencontre avec la police de l'eau , la remise en état du pont sur le cour d'eau n'est pas possible pour raison environnementale. Le devis pour vider, nettoyer les 5 chateaux d'eau de la commune s'élève à 4 858 €. Il seront à faire dès Fin Mars. Les cannes d'injection ( pompes à chlore) sont à changer ( 2 587 €) . Un devis pour un contrat annuel (avec PROMINENT) est demandé. . 2 devis sont demandés pour changer la chasse à auget sur les égouts de ROYON ( à	information Validation	Jean Hervé Peurière	
	<b>Prochain conseil : le lundi 23 novembre 20H</b> <b>Présence du SPANC</b>			